

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 20 FEVRIER 2018

Travaux en cours :

- Concernant l'aménagement du Centre Bourg et de la Place de la Garlande, le grenailage des trottoirs et de la Place ne sera pas effectué avant la fin mars, ce qui retarde d'autant plus l'installation du mobilier (poubelles, bancs, appuis vélos).
- La construction du Kiosque est retardée suite à une non-conformité du bois commandé.
- L'architecte a commencé de travailler sur le projet de l'aménagement de la salle des fêtes, projet qui ne sera rendu que fin juin.

Vote des Comptes administratifs et de Gestion :

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal a voté les différents comptes administratifs et approuvé les comptes de gestion du receveur municipal de l'exercice 2017.

Lotissement de Marbouc :

Le résultat laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 33 605.08 € et d'investissement de 5 697.63 €

Il reste 4 lots à vendre, ce qui devrait permettre de rembourser au budget principal, l'avance faite (115 725 €) pour les travaux de viabilité, ce qui a permis de ne pas réaliser de prêt pour financer cette opération.

Assainissement collectif

Le compte administratif 2017 est le dernier voté par le Conseil Municipal puisque la compétence a été donnée au SIEBAG de Riscle à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'excédent de fonctionnement 120 944.77 € et celui d'investissement 31 968.09 € vont permettre de financer sous forme de fonds de concours les travaux d'extension du réseau route du Houga.

Commune :

La section de fonctionnement s'élève en dépenses à 625 958.30 € pour un total de recettes de 818 727.31€, soit un résultat final avec l'excédent 2016 reporté de 891 107.29 €.

Après les reports de l'exercice 2016 et en tenant compte des restes à réaliser en investissement (550 183.51 € de dépenses pour 471 292.14€ de recettes) la section d'investissement affiche un déficit de 425 774,88 €.

Avec les résultats cumulés du service assainissement, le budget primitif 2018 reprendra un excédent global de 618 245.27 €

Diverses délibérations ont été prises :

- Approbation du devis du SDEG (Syndicat Départemental d'Energies du Gers) pour l'installation d'un radar pédagogique Route d'Arblade.
- Suppression de la régie d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Effacement de dettes.
- Attribution d'une subvention pour l'excellence bazadaise, suite au concours national qui s'est déroulé lors de la foire au matériel agricole des 9, 10 et 11 février 2018.
- Remboursement de la caution relative à un logement des Ecoles.
- Signature d'un avenant au lot n° 2 Espaces Verts.

Divers :

- Monsieur Guy GLATTARD fait le compte rendu de la dernière réunion SIMAL (Syndicat du Moyen Adour Landais), ainsi que Monsieur Gérard DEHEZ sur le SMGAA (Syndicat Mixte de Gestion Adour Affluents)
- Madame Maryse BOUIC, commente le rapport de la commission économique de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour et Monsieur Jean-Claude GREMIAUX complète par quelques informations sur les dernières activités de la Communauté de Communes.